RÉSUMÉ EXÉCUTIF

STRATÉGIE AFRICAINE INTÉGRÉE POUR LA MÉTÉOROLOGIE

(SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES ET CLIMATOLOGIQUES)

Organisation météorologique mondiale
Temps • Climat • Eau

UNION AFRICAINE
www.au.int

AMCOMET

www.wmo.int/amcomet

INTRODUCTION

Alors qu'elle représente un cinquième de la superficie totale des terres émergées de la planète, l'Afrique dispose du réseau d'observation terrestre du temps et du climat le moins développé parmi tous les continents, un réseau qui se dégrade et qui n'atteint que 1/8 de la densité minimale exigée par l'Organisation météorologique mondiale (OMM). La plupart des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) disposent de ressources humaines et financières stagnantes et de technologies obsolètes qui limitent leur capacité de fournir des services de meilleure qualité dont les responsables de l'action gouvernementale et d'autres décideurs ont besoin.

Selon la Déclaration ministérielle de Nairobi (avril 2010), issue de la première Conférence des ministres responsables de la météorologie en Afrique, la Conférence ministérielle africaine sur la météorologie (AMCOMET) est constituée en tant que mécanisme de haut niveau pour le développement de la météorologie et de ses applications en Afrique. Les ministres africains ont constaté que les services météorologiques et climatologiques tiennent une place essentielle dans le développement socio économique des pays et qu'ils méritent donc d'être fortement soutenus au plus haut niveau possible dans les autorités publiques. Les ministres ont également reconnu qu'il fallait rationaliser la gouvernance de la météorologie et de ses applications dans les programmes de développement nationaux, de façon à promouvoir la coopération, la sécurité, le développement socio-économique et la lutte contre la pauvreté à l'échelle panafricaine. En créant AMCOMET, les ministres se sont engagés à:

- Renforcer les Services météorologiques et hydrologiques nationaux et assurer leur pérennité en les dotant des ressources nécessaires et de cadres institutionnels adéquats, afin de leur permettre de s'acquitter pleinement de leurs fonctions, en particulier en matière d'observations, de prévisions et d'applications;

- Reconnaitre le rôle des services météorologiques en tant que piliers de l'infrastructure nationale pour le développement, et veiller à ce que l'information météorologique soit systématiquement prise en compte dans les plans, les programmes et les politiques actuels et futurs des secteurs clefs de l'économie d'un pays;

- Considérer les SMHN comme des biens stratégiques nationaux qui contribuent à la sécurité nationale, principalement dans les secteurs des transports, de l'alimentation, de l'eau, de l'énergie et de la santé, en plus de revêtir une importance capitale pour le développement durable, en particulier dans les domaines de la lutte contre la pauvreté, de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, et de la réduction des risques de catastrophes;

- Veiller à ce que toutes les sous-régions du continent soient actives et reçoivent les ressources nécessaires.

Les ministres sont convenus en outre de mettre sur pied une Stratégie africaine intégrée pour la météorologie (services météorologiques et climatologiques). Cette stratégie a été élaborée en partenariat avec l'OMM qui a engagé à cette fin des consultations avec la Commission de l'Union africaine, les Groupements économiques régionaux, les États Membres, les centres climatologiques régionaux et d'autres parties prenantes compétentes. Après plusieurs consultations et reprises, notamment de la part des départements scientifiques et techniques de l'OMM, le projet de stratégie a été examiné, puis finalisé par le Segment expert de la deuxième session d'AMCOMET qui s'est tenue en octobre 2012 à Victoria Falls (Zimbabwe).

Les résultats d'une analyse de type FFPM (forces, faiblesses, possibilités et menaces) et d'une analyse des parties prenantes

ont permis d'élaborer une stratégie comportant cinq (5) axes stratégiques interdépendants:

- Accroître l'appui politique aux SMHN et aux CCR de l'OMM pour qu'ils gagnent en notoriété
- Renforcer la fourniture de services météorologiques et climatologiques en faveur du développement durable
- Améliorer, en particulier pour les secteurs de la navigation aérienne et maritime, l'accès aux services météorologique
- Appuyer la fourniture de services météorologiques et climatologiques pour favoriser l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets
- Renforcer les partenariats avec les institutions compétentes et les mécanismes de financement

Pour chaque axe stratégique, des champs d'action prioritaires sont précisés dans le but de promouvoir la production de l'information et de services météorologiques et climatologiques, scientifiquement fondés, et leur prise en compte dans les politiques, les plans et les programmes de développement en Afrique. Pour les besoins des engagements et des résultats attendus, le délai d'application de la Stratégie s'étendra de 2013 à 2017. On prévoit que le plan de mise en œuvre sera adopté à l'occasion de la troisième session d'AMCOMET en 2014 pour entrer immédiatement en vigueur. Les actions visant à mobiliser des ressources devraient également débuter immédiatement.

ANALYSE DES PARTIES PRENANTES

L'analyse des parties prenantes présente les partenaires essentiels directement ou indirectement concernés par la réalisation d'activités concrètes. Ces partenaires ont un rôle important à jouer pour ce qui est de la formulation d'actions gouvernementales appropriées, correspondant aux objectifs et aux aspirations des Membres. Il est essentiel de disposer aussi de l'aide de partenaires qui facilitent la diffusion de produits et de services liés au temps, au climat et à l'eau. Par partenaires, on entend notamment les organes régionaux, les Groupements économiques sous-régionaux, les établissements de recherche et de formation professionnelle, les instituts d'élaboration de politiques, les organisations non gouvernementales, les universités, les médias et les milieux de la communication, les milieux parlementaires et les institutions de l'ONU qui opèrent dans la région. Les partenaires financiers revêtent aussi une grande importance dans la mesure où la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de la Stratégie demeure un impératif.

Pour que les services météorologiques et climatologiques en Afrique soient efficaces et développés, les principaux acteurs doivent coopérer à l'échelle nationale, régionale et internationale.

BUT ET OBJECTIF DE LA STRATÉGIE

La Stratégie a pour **principal objet** de positionner correctement les services météorologiques et climatologiques en tant qu'élément essentiel du cadre du développement national et régional et du développement durable en Afrique, particulièrement dans les domaines de la lutte contre la pauvreté, de l'adaptation au changement climatique et de la réduction des risques de catastrophes.

La Stratégie a pour **objectif** de renforcer la coopération entre les pays africains ainsi que les capacités de leurs SMHN.

La Stratégie vise en outre à servir de cadre à des mécanismes intégrés et coordonnés mis en place pour donner une orientation stratégique aux États Membres et autres parties prenantes afin qu'ils rationalisent l'action gouvernementale destinée à relever les défis et à saisir les opportunités en ce qui concerne l'élaboration de services météorologiques et climatologiques adéquats à l'échelon national et régional.

Principes directeurs de la Stratégie

La Stratégie doit:

- Être mise en place conjointement par les pays africains;
- Être axée sur les programmes selon les priorités fixées à l'échelle de la région et du continent;
- Être axée sur des actions gouvernementales dont les résultats pourront être mesurés et qui auront des incidences positives sur les économies nationales, et répondre aux besoins de la société et des différents secteurs ainsi que relever les défis à l'échelon régional, national et communautaire;
- Être favorable à l'Afrique, tout en contribuant aux efforts déployés à l'échelle mondiale.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS DE LA STRATÉGIE

Les résultats attendus sont les suivants:

- Reconnaissance accrue du rôle des SMHN parmi les gouvernants;
- Amélioration de la gestion du risque climatique en faveur de la protection des personnes et des biens;
- Amélioration de la sécurité sur terre, en mer et dans les airs;
- Amélioration de la qualité de vie; et
- Amélioration de la coopération entre les pays africains.

AXES STRATÉGIQUES

La Stratégie consiste en une entreprise collective conçue pour faire face aux défis et aux problèmes auxquels l'Afrique est confrontée, comme les définissent les organes et les parties prenantes régionales et continentales. Elle s'articule autour de cinq axes stratégiques (AS):

AS1:Accroître l'appui politique aux SMHN et aux CCR de l'OMM pour qu'ils gagnent en notoriété

Dans bon nombre de pays africains, les ministres chargés de la météorologie n'interviennent presque pas dans le fonctionnement du SMHN, avec lequel ils n'ont en outre que peu de rapports. C'est une des raisons principales pour lesquelles les SMHN sont si méconnus et si mal financés.

Il s'agit d'accroître la reconnaissance du rôle des SMHN parmi les décideurs politiques par l'intégration de la contribution de ces services aux programmes de développement nationaux et à plusieurs secteurs économiques.
Champs d'action:

- Formuler des politiques et mettre en place la législation nécessaire pour veiller à ce que les SMHN parviennent davantage à une semi-autonomie. Il importe que ceux-ci soient convenablement financés pour remplir leurs mandats et soient aptes à instaurer et mettre à profit des dispositifs de recouvrement des coûts, en commençant par l'assistance à la navigation aérienne et à la navigation maritime, le cas échéant;

- Veiller à ce que les SMHN établissent des plans stratégiques et des chartes de service en conformité avec le programme de développement et les priorités fixés par leur gouvernement;

- Favoriser l'organisation régulière de réunions avec les décideurs pour les informer des activités et des plans des SMHN et leur montrer que les services fournis contribuent au développement socio économique;

- Faciliter le renforcement de la coopération des groupements économiques régionaux et d'autres institutions africaines concernées pour soutenir la production et la fourniture de services météorologiques et climatologiques;

- Organiser des voyages d'études dans les pays africains dont les SMHN comptent parmi les plus développés, cette mesure s'appliquant en premier lieu aux membres du Bureau et de l'Équipe spéciale d'AMCOMET.

AS2: RENFORCER LA FOURNITURE DE SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES ET CLIMATOLOGIQUES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le principe selon lequel les SMHN sont les principaux fournisseurs des services météorologiques et climatologiques en Afrique ayant été reconnu, il s'agit ici d'améliorer l'efficacité de la production et de la fourniture de ces services, en permettant ainsi la mise en place de stratégies efficaces pour faire face aux besoins évolutifs du gouvernement, de la société et des usagers des différents secteurs, grâce à des structures et des mécanismes de travail adéquats.

Actuellement, l'Afrique utilise des produits issus de la prévision numérique du temps et de données de satellites provenant de sources extérieures au continent, et ne contribue que très peu à l'élaboration de ces produits. À l'échelle du continent et en ce qui concerne ces produits, nous devrions certes agir en tant que consommateurs, mais aussi en tant que propriétaires et exploitants.
Champs d'action:

- Investir davantage dans les infrastructures de surveillance du temps et du climat (les réseaux d'observation) telles que les stations météorologiques automatiques, les radars météorologiques et les pluviomètres;

- Susciter collectivement l'adhésion des fabricants d'équipement, d'accessoires et de consommables pour la météorologie, qui, en abaissant leurs tarifs et en rendant ainsi le matériel meilleur marché, contribueraient à l'effort visant à densifier et à pérenniser les réseaux de stations;

- Améliorer les systèmes de télécommunication au sein des pays et entre eux, notamment dans le cadre de la composante régionale du Système d'information de l'OMM (SIO);

- Se doter des capacités humaines indispensables à la recherche, à la modélisation et à la prévision climatologiques;

- Améliorer les mécanismes de prestation de services, en particulier les systèmes d'alerte précoce et de sensibilisation, les Systèmes d'information sur les services climatologiques (SISC) et le Programme d'interface utilisateurs pour le climat;

- Assurer le financement nécessaire au soutien et au développement des SMHN et des centres climatologiques sous-régionaux, grâce à des mécanismes nationaux et régionaux appropriés, y compris par leur éventuel passage à des entités partiellement autonomes s'il y a lieu;

- Veiller à ce que toutes les sous-régions d'Afrique soient prises en compte équitablement, notamment en créant une institution sous-régionale pour la surveillance du climat dans la perspective d'un développement durable en Afrique centrale;

- Améliorer les voies de communication afin de garantir une prise de décisions rapide et en toute connaissance de cause, en tenant compte du fait que la plupart des produits météorologiques perdent rapidement de leur intérêt, notamment les prévisions, les messages d'alerte ou les avis;

- Organiser des rencontres d'envergure nationale et régionale qui favorisent une interaction permanente entre les experts en

météorologie, les conseillers nationaux en météorologie, les acteurs sectoriels et les dirigeants du niveau de l'administration correspondante;

- Collaborer avec les partenaires internationaux à la conception des produits dérivés de la prévision numérique du temps et des données de satellites afin de mieux répondre aux besoins africains;

- Outre les besoins satisfaits grâce au satellite de télécommunications déjà en exploitation (RASCOM), veiller à ce que les exigences africaines en matière de produits météorologiques établis à partir de données de satellites soient transmises par l'intermédiaire de l'antenne régionale du WIGOS et du Programme spatial de l'OMM;

- Étudier la faisabilité du lancement d'un programme africain de météorologie spatiale en tenant compte et en tirant parti des progrès déjà accomplis dans ce domaine par certains pays africains ainsi que du fait qu'un satellite de télécommunications est déjà en service (RASCOM).

AS3: Améliorer, en particulier pour les secteurs de la navigation aérienne et maritime, l'accès aux services météorologiques

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) exige que les administrations météorologiques fournissent aux exploitants, aux membres d'équipage, aux organismes des services de la circulation aérienne, aux organismes des services de recherche et de sauvetage, à la direction des aéroports, et aux parties prenantes liées à l'aviation, les renseignements météorologiques qui répondent aux besoins de la navigation aérienne internationale. La dernière exigence en date est le délai fixé pour la certification des services météorologiques d'ci novembre 2012 pour obtenir la certification ISO 9000. En outre, les compétences du personnel de ces services doivent satisfaire aux normes internationales à compter de 2016. Pour chaque équipement utilisé, il faut posséder les certificats d'étalonnage et les mesures doivent être vérifiées régulièrement. AMCOMET doit rapidement prendre des mesures pour que des fonds soient débloqués à l'échelon national afin de garantir le respect des délais et des normes fixés par l'OACI.

Les Services météorologiques et hydrologiques nationaux devraient par ailleurs diffuser des prévisions et des alertes météorologiques nécessaires à la protection des personnes et des biens en mer, à la gestion intégrée des zones côtières et à la sécurité de la population en général.
Champs d'action:

- Mettre en place le cadre de référence pour la gestion de la qualité en vue d'une certification ISO pour certains secteurs comme l'aviation;

- Appuyer la certification des SMHN d'ici novembre 2012 ou peu de temps après, menant à l'obtention de la certification ISO 9000;

- Veiller à ce que les compétences du personnel concerné respectent les normes internationales d'ci 2013 et que les qualifications soient reconnues d'ici 2016 au plus tard;

- Veiller à ce que l'équipement concerné soit doté de certificats d'étalonnage et soit vérifié régulièrement pour garantir une conformité continue;

- Favoriser autant que possible l'obtention de fonds pour que les pays puissent respecter ces délais et normes fixés par l'OACI;

- Favoriser la mise à l'eau de bouées, suivant les besoins, en particulier dans l'océan Indien;

- Faciliter la fourniture, à l'échelle régionale et mondiale, des données d'observation, produits et services requis pour répondre durablement aux besoins croissants des usagers maritimes en matière d'informations et de services météorologiques et océanographiques.

AS4: Appuyer la fourniture de services météorologiques et climatologiques pour favoriser l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets

L'Afrique est l'une des régions du monde les plus vulnérables aux incidences du changement climatique. La plupart des catastrophes qui surviennent sur ce continent sont d'origine météorologique ou hydrologique. Or ces catastrophes compromettent sérieusement la capacité de développement durable du continent africain et, en particulier, son aptitude à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.
Champs d'action:

- Veiller à ce qu'au moins 5 % du budget alloué aux SMN et aux institutions de recherche associées soit destiné à la recherche et au développement;

- Mettre en place une législation qui désigne les SMN comme organisme faisant autorité quant aux projections scientifiques concernant l'évolution du climat, afin de s'assurer que les secteurs sensibles au climat n'ont pas recours à des scénarios de changements climatiques provenant de sources diverses dont les projets diffèrent, ce qui représenterait une source de confusion;

- Obtenir la participation essentielle des ministères de l'économie, du commerce et des finances, et des acteurs du développement, comprenant les donateurs, les établissements de recherche et un éventail de parties prenantes plus large que les seuls intérêts environnementaux. Ainsi, AMCOMET doit stimuler les relations entre les climatologistes et les acteurs du développement;

- Coopérer avec la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE), la Conférence des chefs d'État et de gouvernement sur le changement climatique, le Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW), la Conférence ministérielle africaine sur la science et la

technologie (AMCOST), le Centre africain pour les politiques sur le climat (CAPC) et le groupe africain de négociateurs à la mise au point d'un nouveau programme africain et à l'adoption d'une nouvelle position africaine relativement aux changements climatiques. Cela permettra à l'Afrique de définir sa position dans la sphère internationale, notamment à l'égard de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), du G77 et de la Chine, du groupe africain de négociateurs et du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC);

- Veiller à mettre en œuvre la structure du CMSC à l'échelle régionale (c'est-à-dire continentale) en se fondant sur les indications fournies dans la Déclaration d'Addis Abeba en faveur de la mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC) en Afrique et dans le Plan OMM de mise en œuvre du CMSC[1] et en prenant conscience du fait que cette mise en œuvre sur le plan régional favorisera les liens entre les activités menées dans ce sens à l'échelle nationale et à l'échelle mondiale;

- Veiller à ce qu'AMCOMET et les SMHN participent activement aux négociations internationales, notamment celles de la Conférence des Parties à la CCNUC, à la CDB et à la CCD, et du GIEC.

AS5: Renforcer les partenariats avec les institutions compétentes et les mécanismes de financement

Le succès de la Stratégie dépend en grande partie de la solidité des partenariats qu'AMCOMET est capable de tisser avec, d'une part, les institutions existantes aptes à soutenir son mandat et d'autre part les mécanismes de financement aptes à fournir les ressources financières nécessaires à la réalisation de ses objectifs. Pour qu'elle soit efficace, la Stratégie doit être clairement liée aux activités d'autres ministères et services d'État, de partenaires techniques, du secteur privé et d'autres parties prenantes concernées. Elle doit aussi viser la concertation avec d'autres cadres mondiaux et régionaux. Il incombe principalement à AMCOMET de tirer parti de ces relations et de veiller à ce qu'elles se développent. Champs d'action:

- Instaurer des partenariats de longue durée avec les mécanismes de financement traditionnels comme les banques de développement et les organismes qui œuvrent pour le développement, pour favoriser leur participation au processus lié à la Conférence et ouvrir la voie au soutien institutionnel et financier;

- Se tenir au courant de l'émergence de mécanismes de financement bilatéraux et multilatéraux institués pour soutenir les pays en développement et les pays les moins avancés dans leurs efforts de développement, y compris grâce à l'amélioration de l'infrastructure et des services météorologiques;

- Obtenir la participation active du secteur privé, particulièrement dans les secteurs de l'agriculture, des assurances, des transports et du tourisme qui représentent pour les SMHN une clientèle qu'il sera possible de fidéliser, et celle à long terme d'autres collaborateurs à la mise en œuvre de la Stratégie;

- Renforcer les liens de partenariat avec des partenaires internationaux œuvrant dans les domaines scientifiques et techniques pour que les SMHN et les CCR africains puissent échanger des données scientifiques et techniques avec ces partenaires;

- Collaborer avec les initiatives existantes, telles que le programme «Climat pour le développement en Afrique» (ClimDev-Afrique) et le programme de Surveillance de l'environnement et de la sécurité (MESA), ainsi qu'avec les institutions africaines compétentes, comme le CAPC, l'ACMAD, les CCR ou le centre d'excellence de l'OMM pour la formation, afin de garantir la convergence et les complémentarités des initiatives et programmes.

MISE EN OEUVRE

L'objet d'AMCOMET reposera sur le besoin de reconnaître la nature stratégique des SMHN et le rôle inévitable et essentiel qu'ils jouent en ce qui concerne la sécurité, la stabilité et le développement socio économique de tout pays. Les SMHN sont désormais plus que jamais censés répondre d'urgence aux besoins croissants et variés de nos sociétés, compte tenu notamment des effets de la variabilité et de l'évolution du climat et des nouvelles opportunités offertes par les progrès technologiques. Une fois approuvées, les modalités de la mise en œuvre de la Stratégie doivent être élaborées conformément aux priorités définies par AMCOMET et aux ressources financières disponibles. Outre ce qui a été mentionné ci dessus, les risques (R) et les hypothèses (H) associés indiqués ci-après doivent être pris en considération:

- Troubles politiques dans les pays africains (R);

- Affectation de ressources nationales suffisantes aux SMN (H);

- Réalignement politique avec les partenaires pour le développement (R) étant donné que certaines aides sont accordées avec des conditions politiques préalables;

- VIH/sida et épidémies telles que le paludisme, la typhoïde et le choléra (R);

- Roulement important du personnel, départs massifs à la retraite et changements fréquents de personnel (R);

- Disponibilité suffisante de ressources humaines qualifiées (H), particulièrement dans le domaine des prévisions météorologiques, du stockage et de l'extraction de données, du contrôle de la qualité et de la modélisation du climat;

1 https://www.wmo.int/pages/gfcs/documents/2012.09.07GFCSImplementationPlan_FinalOrder.pdf.

Second conference for "The African Ministerial Conference on Meteorology", in Zimbabwe, 15-19 October 2012,

- Conditions propices au recrutement de femmes (H), davantage encore dans le contexte de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets.

DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES

Les structures et les institutions concernées sont déjà en place pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie. La mise au point de la Stratégie a requis la participation de la Commission de l'Union africaine, des groupements économiques régionaux, des autorités nationales et des partenaires pour le développement, par un processus de consultation. Cette approche participative se poursuivra durant toute la mise en œuvre. Des responsabilités et des rôles précis seront définis dans le Plan de mise en œuvre de la Stratégie, à l'échelle continentale, régionale et nationale, à l'intention des principales parties prenantes (Commission de l'Union africaine, groupements économiques régionaux et États Membres).

La Stratégie vient compléter le projet ClimDev Afrique, initiative commune de la Banque africaine de développement, de la Commission de l'Union africaine et de la Commission économique de l'ONU pour l'Afrique qui vise à trouver les voies et moyens de remédier au manque de données climatiques, d'analyses et de solutions dont ont besoin les décideurs à tous les niveaux.

Il y aura lieu de trouver, notamment dans le secteur privé et parmi les organismes de la société civile, d'autres parties prenantes africaines, prêtes à ce qu'on les consulte et prêtes à s'engager. À titre de partenaires, les acteurs internationaux devraient participer à la mise en œuvre de la Stratégie et apporter leur concours en tenant compte des axes stratégiques et des besoins définis par les parties prenantes principales.

MOBILISATION DE RESSOURCES

Pour veiller à la fluidité de la mise en œuvre de la Stratégie africaine intégrée pour la météorologie (services météorologiques et climatologiques), il convient d'élaborer une stratégie de mobilisation des ressources qui prenne en compte les dispositions institutionnelles et les modalités de coordination fixées. Il faudra notamment:

- Définir les impératifs de la Stratégie en tenant compte des sources de financement existantes et potentielles;
- Collaborer et assurer la coordination requise avec divers partenaires financiers, en particulier les organismes de financement multilatéraux, les organismes bilatéraux d'aide au développement et les banques multilatérales de développement;
- Collaborer étroitement avec des partenaires qui ont déjà fait de la Stratégie une de leurs priorités, en particulier le Japon via la cinquième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD V) et la Chine via le Forum sino africain, ainsi que d'autres partenaires potentiels tels que la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, l'Union européenne et le Secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP);
- Recenser les sources de financement et déterminer les tendances dans ce domaine, ainsi que les scénarios de mobilisation de ressources compte tenu des difficultés posés par la crise économique et financière mondiale;
- Envisager plus sérieusement de mobiliser des ressources auprès de pays et d'organismes africains.

SURVEILLANCE, ÉVALUATION ET COMPTE RENDU

Le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie sera assuré conformément au cycle de planification d'AMCOMET. Un outil adéquat de surveillance et d'évaluation sera mis en place afin de garantir la présentation des rapports périodiques exigés des centres de coordination et des parties prenantes. Il est prévu qu'AMCOMET, la Commission de l'Union africaine, les groupements économiques régionaux et les gouvernements nationaux jouent un rôle essentiel dans ce processus.

Pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la Stratégie, des données et des informations seront recueillies relativement aux indicateurs suivants:

- Coopération renforcée entre les pays africains;
- Engagement plus actif des SMHN dans les programmes du gouvernement;
- Amélioration de la capacité des SMHN et des CCR à fournir des services climatologiques et météorologiques sectoriels;
- Augmentation du nombre de SMHN certifiés par l'OACI;
- Augmentation des ressources investies dans le renforcement des SMHN.

Organisation météorologique mondiale (OMM)
7 bis, avenue de la Paix – P.O. Box 2300
CH 1211 Geneva 2 – Switzerland

Pour plus d'information, veuillez contacter:
AMCOMET Secretariat
Tel.: +41 (0) 22 730 85 13
Email: amcomet@wmo.int
www.wmo.int/amcomet

UNION AFRICAINE
P.O. Box 3243
Roosvelt Street
W21K19 Addis Ababa – Ethiopia

Tel.: + 251 11 551 77 00
Fax: + 251 11 551 78 44

www.au.int

JN 13900